

# GRAINE DE CITOYENNETÉ بذرة المواطنة

## « Graine de citoyenneté » : Renforcement du dialogue entre les pouvoirs publics mauritaniens et la société civile sur les enjeux d’insertion intégrale de la jeunesse

Termes de référence pour la réalisation d’une étude de capitalisation sur le fonctionnement et l’organisation des plateformes régionales de la société civile en Mauritanie

Le dossier de réponse doit comprendre :

- ☞ **Une offre technique comprenant les curriculum vitae des Expert.es présenti.es ;**
- ☞ **Une offre financière détaillée.**

Les offres doivent être adressées avant **le 14 février 2024** à 18h GMT à [jil.gross@grdr.org](mailto:jil.gross@grdr.org) et [lucie.hurtaud@grdr.org](mailto:lucie.hurtaud@grdr.org) pour objet : « Candidature \_ Etude sur les plateformes Graine de Citoyenneté ».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à ces mêmes adresses.

Décembre 2023



## I. Contexte du programme Graine de Citoyenneté

### 1. Le contexte mauritanien

#### *Une population majoritairement jeune*

La Mauritanie, loin d'avoir achevé sa transition démographique, a vu sa population doubler en 2013. Celle-ci est très jeune, puisque 60% de la population a moins de 25 ans. La part de la population en âge de travailler représente 52,7% dont 61,4% sont âgés de moins de 35 ans et elle est composée majoritairement de femmes (57,5%) (ENESI, 2017). Les statistiques de l'emploi montrent un faible niveau de qualification, particulièrement concernant les femmes : 67,4% d'entre elles en âge de travailler n'ont aucun niveau d'instruction (ENESI, 2017). La jeunesse est confrontée à un taux de chômage très élevé puisque 34,6% des chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Une proportion importante (44,2%) des jeunes entre 14 et 35 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. En parallèle, l'urbanisation galopante fait que plus de 60% de la population vit dans les villes, dont la moitié à Nouakchott. Le taux de chômage est d'autant plus présent en milieu urbain puisqu'il est de 14,9% contre 7,6% en milieu rural.

Dans ce contexte d'urbanisation croissante, l'affaiblissement et l'évolution des liens sociaux (principalement familiaux et communautaires), conjugués à un chômage exponentiel, ainsi que la faiblesse des politiques publiques à stimuler la participation citoyenne des jeunes, menacent la cohésion sociale. Par ailleurs, les jeunes souffrent des préjugés qui pèsent sur eux et du manque de moyens accordés à leur inclusion sociale et économique, pourtant devenue un impératif de stabilité et de garantie réelle du développement durable du pays. Elle passe par l'exigence d'une attention collective pour protéger une jeunesse vulnérable face aux défis du chômage, du manque de formation professionnelle, de l'insuffisance d'infrastructures socio-éducatives, de la délinquance urbaine, de l'émigration clandestine, la toxicomanie, les trafics, le fanatisme et l'intégrisme religieux. Les jeunes organisés ou non en associations sont tout particulièrement tiraillés entre un désir de modernité et le poids des traditions.

#### *Une société civile en structuration*

Par ailleurs, en Mauritanie, les organisations de la société civile (OSC) sont en pleine évolution. Le tissu associatif est diversifié, dense et constitué d'une somme d'organisations dont bien souvent le seul point commun est le statut juridique. Le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme, l'Action Humanitaire et les Relations avec la Société Civile (CDHAHRSC) estime qu'il existe à ce jour entre 7000 et 8000 organisations en Mauritanie, dans un contexte où les citoyens sont confrontés à la modernité urbaine, à des défis socioculturels et aux enjeux associés à la construction d'un Etat de Droit. D'autre part, l'action politique accentue cette évolution et accompagne cette structuration puisque le gouvernement mauritanien a récemment voté la loi n°2021-004 relative aux associations qui précise le cadre juridique et institutionnel de la société civile. Le CDHAHRSC s'est également doté d'une stratégie nationale de promotion des OSC adoptée par le gouvernement en décembre 2023. La stratégie fait ressortir 7 axes d'intervention pour la structuration et le renforcement de la société civile. Cette loi instaure également un nouveau cadre, de l'autorisation préalable au système déclaratif, les organisations peuvent se déclarer sur la plateforme numérique FEDDAM.

Face à ces constats, la société civile cherche à se structurer, à affirmer son expression et sa participation au développement des territoires de vie. Depuis 2013, on observe le développement d'un tissu associatif important en milieu urbain, porté en grande partie par la jeunesse. Des organisations

de jeunes, ancrées sur le terrain, ont multiplié les interventions sur des thématiques aussi variées que la promotion de la citoyenneté et des droits humains, la santé, l'alimentation, l'entrepreneuriat, la culture, la lutte contre la radicalisation religieuse. Bien qu'actives sur les enjeux de la jeunesse, les organisations de la société civile peinent à être audibles et à porter un message commun. Et pourtant, une dynamique de dialogue et de construction de partenariats concrets avec les OSC est amorcée par les pouvoirs publics au niveau national. Ces cadres d'échange doivent maintenant être renforcés et pérennisés afin de répondre aux attentes des OSC.

A l'échelle locale, la société civile connaît des dynamiques positives portées par les jeunes, avec un activisme associatif et des jeunes engagés dans des actions bénévoles en faveur de leur communauté sur les questions culturelles et artistiques, de l'entrepreneuriat, des technologies de l'information, de l'aide aux plus vulnérables (enfants, femmes, jeunes et personnes handicapées). Ces organisations peu structurées, parfois informelles et peu visibles, jouent un rôle important dans le milieu de la jeunesse. Elles construisent leur légitimité auprès des habitants sur la base de leurs actions concrètes, attestant à la fois d'un réel sens des responsabilités et d'une forte motivation et capacité à défier les difficultés. Cependant, cette dynamique reste embryonnaire et s'intègre rarement dans le dispositif formel de planification (local, régional, national). Les programmes JPA, FAJ'R ont accompagné l'émergence d'une société civile investie en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse.

Par ailleurs, la stratégie nationale en direction de la société civile portée par le CDHAHRSC a appuyé à l'échelle régionale le développement de Plateformes Régionales de la Société Civile (PRSC) organisées en 6 groupes thématiques selon les Objectifs du Développement Durable (ODD) et composées d'OSC issues des territoires.

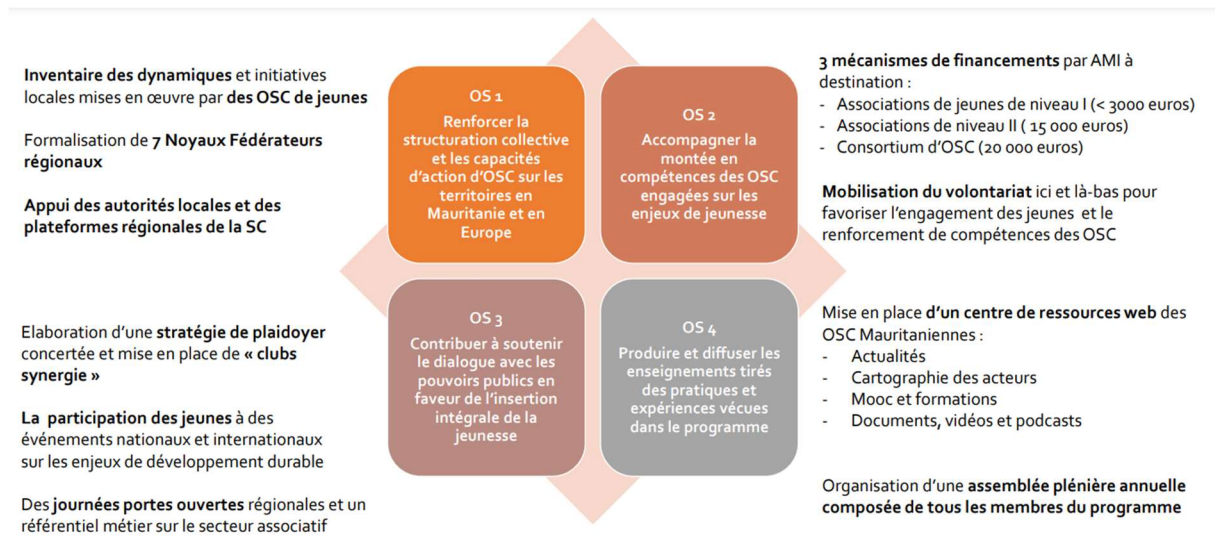
## 2. Graine de Citoyenneté

Suite à une phase préparatoire de 41 mois permettant **d'explorer les conditions de mises en œuvre d'un programme plus global d'appui à la société civile, de renforcement du dialogue entre OSC et pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse**, deux programmes complémentaires ont vu le jour et sont en cours de mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires : le **programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Graine de Citoyenneté soutenu par l'AFD** regroupant près de 47 partenaires d'Europe et de Mauritanie et **ECOSOC (Emergence et Cohésion pour une Société Civile forte)** soutenu par **l'Union Européenne** en consortium avec **Allianza por la Solidaridad (APS)** et **Ecodev**.

Ces deux programmes étant complémentaires, ils donnent vie à un programme **multi-bailleurs d'appui structurant en Mauritanie, engagé sur les questions de jeunesse, de renforcement de la société civile et de la contribution à un dialogue vertueux société civile/pouvoirs publics** : Graine de citoyenneté. Les actions se dérouleront dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, l'Hodh El Chargui, Nouâdhibou et Nouakchott.

Graine de Citoyenneté c'est **l'expérience d'une gouvernance partagée et décentralisée** pour une large communauté d'acteurs réunis autour de l'insertion intégrale des jeunes.

Graine de Citoyenneté se décline pour sa phase initiale autour de 4 axes sur les trois prochaines années :



**Graine de Citoyenneté prend comme point de départ les acquis de la phase préparatoire Graine de Citoyenneté.** L'approche concerté pluri-acteurs repose sur un jeu à 6 entre société civile dans sa diversité (associations et syndicats), pouvoirs publics/Institutions et collectivités territoriales de Mauritanie et d'Europe. Pour concrétiser cette mobilisation, le programme a :

- ⇒ **une entrée thématique** déclinée autour de l'insertion intégrale de la jeunesse (insertion socioprofessionnelle et économique, autonomisation des jeunes femmes, citoyenneté et espace d'expression etc.) qui permettront d'engager des partenariats avec les autorités nationales.
- ⇒ **des entrées territoriales** à travers des noyaux fédérateurs régionaux qui permettront ainsi d'engager des collaborations avec les autorités locales, en parallèle du processus de décentralisation, sur les questions de démocratie participative.
- ⇒ la volonté d'appuyer la montée en compétences des OSC notamment à travers la mise en commun d'un dispositif d'accompagnement technique et financier conséquent à **destination des OSC mauritaniennes et des Organisations de solidarité internationales issues de la migration (OSIM)** menant des actions en Mauritanie. Egalement, Graine de Citoyenneté, c'est un **levier pour valoriser les métiers du secteur associatif, encourager le volontariat et faire l'exercice d'un système de démocratie partagée.**
- ⇒ **des espaces de paroles, d'échanges et d'intelligence collective** permettant aux jeunes d'ici et là-bas de porter leurs voix sur les sujets qui les concernent, et d'élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur des jeunes mauritaniennes.

### 3. Les noyaux fédérateurs : une portée d'entrée régionale du programme

Impulsés dès la phase préparatoire dans les deux régions pilotes du programme, les noyaux fédérateurs sont des espaces de concertation entre organisations de la société civile et collectivités territoriales. Ce sont des instances à l'échelle régionale de la Mauritanie et du double espace Mauritanie-Europe.

Ils sont composés :

- Des organisations de la société civile répondant aux critères d'éligibilité définis dans la procédure d'adhésion ;
- Des acteurs de l'ESS répondant aux critères d'éligibilité définis dans la procédure d'adhésion ;
- Des collectivités territoriales de la région en question et des représentants des services jeunesse ;
- Des autorités locales et administratives (services techniques, autorités déconcentrées).

Les noyaux fédérateurs sont chargés dans le cadre du programme de

- ⇒ Soutenir la réflexion sur la traduction territoriale des orientations données en Assemblée Plénière ;
- ⇒ Désigner en leur sein les membres du Comité de pilotage ;
- ⇒ Examiner les demandes d'adhésion ;
- ⇒ Dialoguer avec les acteurs du territoire et coordonner les activités en faveur de la jeunesse ;
- ⇒ Fixer des priorités d'action à travers la mise en place d'un plan d'action sur leur territoire et en faveur de la jeunesse et du renforcement de la société civile ;
- ⇒ Mettre en œuvre ce plan d'action ;
- ⇒ Accompagner les associations de jeunesse identifiées par le Programme sur leurs territoires ;
- ⇒ Co-organiser les journées portes ouvertes des territoires, les Assemblées Plénières et les autres temps forts du Programme ;
- ⇒ Etre des relais d'information et de mobilisation sur les actualités et événements Graine de Citoyenneté et plus largement sur les initiatives en faveur de la jeunesse.

Les noyaux fédérateurs intègrent en leur sein les plateformes régionales de la société civile si celles-ci sont présentes dans les territoires d'intervention.

#### 4. Les plateformes régionales de la société civile

A l'origine, la loi n°2021-004 relative aux associations instaure la nécessité d'intégrer les organisations de la société civile dans la concertation pour l'élaboration des politiques publiques. Cette loi propose d'organiser des cadres de concertation de la société civile, ce qui a permis aux OSC de se constituer sous la forme de plateformes régionales de la société civile.

Ces plateformes sont composées d'organisations de la société civiles issues des territoires et sont organisées en groupes thématiques en lien avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) :

- Accès aux services de base
- Environnement et changement climatique
- Sécurité alimentaire
- Droits humains
- Citoyenneté
- Agriculture et élevage.

Toutes les plateformes ont été mis en place en 2021 avec un bureau exécutif composé d'1 président et de 6 délégués de thématique. Les plateformes ont évolué de manière indépendante en fonction du dynamisme de chacun des bureaux exécutifs. Certaines ont déjà un plan d'action et mené certaines activités d'autres sont bloqués à cause de la mésentente entre les membres du bureau. Aujourd'hui le fonctionnement des plateformes dépend exclusivement des personnes qui la compose.

## II. Objectif de la prestation

Afin d'améliorer le fonctionnement des plateformes régionale et pouvoir créer des synergies avec les noyaux fédérateurs, il s'agit de mieux comprendre comment devrait être conçu et fonctionné les plateformes pour représenter au mieux la société civile régionale dans les zones d'intervention du projet : l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, l'Hodh El Chargui, Nouâdhibou et Nouakchott.

L'objectif de cette prestation est donc le suivant :

Objectif : Analyser la conception des plateformes de la société civile afin qu'elles puissent jouer leur rôle de représentation de la société civile dans les territoires de manière générale et dans le programme Graines de Citoyenneté en particulier.

De manière spécifique, il est attendu du prestataire :

1. Identifier les moyens et l'action des plateformes régionales de la société civile dans les zones d'intervention du projet
  - Analyser le contexte de création des plateformes
  - Identifier le rôle des plateformes sur chaque territoire
  - Analyser le fonctionnement des plateformes : gouvernance, moyens financiers, humains et matériels, plan d'action, organisation des activités
  - Identifier la place des jeunes au sein des plateformes de la société civile
  - Analyser la perception des organisations de la société civile sur la plateforme de leur territoire.
2. Identifier les synergies éventuelles entre les noyaux fédérateurs régionaux et les plateformes régionales de la société civile
  - Analyser le rôle du noyau fédérateur sur le territoire
  - Identifier les perceptions de chaque partie prenante sur chacune d'entre elles
  - Définir des pistes de collaboration entre noyau fédérateur et plateformes régionales de la société civile.
3. Définir un ou des modèles de gouvernance et de fonctionnement des plateformes régionales de la société civile
  - Identifier les attentes de la société civile sur les plateformes et vice-versa
  - Identifier les missions essentielles des plateformes et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre
  - Identifier les modèles de gouvernance nécessaires aux plateformes
  - Identifier les différentes modalités de renouvellement des bureaux exécutifs des plateformes
4. Définir les conditions de pérennité des plateformes de la société civile
  - Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pèsent sur les plateformes de la société civile
  - Identifier les éléments pouvant conduire à la pérennisation des plateformes
  - Proposer un ou des modèles économiques pour l'autonomisation des plateformes

*Méthodologie proposée*

L'équipe de consultant.es propose une méthodologie pour mener à bien cette étude bien que les consultants doivent nécessairement proposer une approche adaptée au programme et à l'équipe. Cette démarche doit s'inspirer des démarches concertées et favoriser un processus de réflexion collective.

L'équipe de consultants impliquera également l'équipe de Coordination du programme notamment à travers la chargée de mission de capitalisation et la Direction de la société civile du CDHAHRSC. Une note de cadrage au démarrage et des points réguliers sur l'avancée de l'étude seront organisés en leur présence.

### III. Calendrier et budget envisagé

#### Le calendrier

La prestation se déroulera sur le dernier trimestre de l'année 1 du programme. Celle-ci devra alterner les temps de revue documentaire), d'entretiens avec les parties prenantes ainsi que de temps collectifs ou d'entretiens individuels avec les membres du programme (dont les institutions mauritaniennes).

#### Calendrier de mise en œuvre de l'étude

	Février				Mars				Avril			
	S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4	S 1	S 2	S 3	S 4
Cadrage de l'étude avec l'équipe				X								
Revue documentaire					X							
Proposition d'une note méthodologique						X						
Entretiens avec les parties prenantes							X	X				
Entretiens avec l'équipe								X				
Elaboration du livrable final										X		

#### Le budget

Le budget envisagé devra prendre en compte les coûts H/J, les frais de mission ainsi que tous les autres frais jugés nécessaires pour assurer l'accomplissement de cette prestation. Le budget ne pourra pas excéder les **12 000 euros TTC**.

### IV. Livrables attendus

Le tableau ci-dessous indique les livrables attendus par étape du processus :

Numéro	Livrable
1	Note méthodologique de mise en place de l'étude
2	Etude complète sur le fonctionnement, l'organisation et le renouvellement des plateformes comprenant la méthodologie utilisée, l'analyse, le bilan ainsi que les annexes nécessaires

3	Note de synthèse de l'étude (maximum 5 pages)
---	---

## V. Modalités de soumission des propositions

Les offres doivent être envoyées avant le 14 février à 18h GMT à [jil.gross@grdr.org](mailto:jil.gross@grdr.org) et [lucie.hurtaud@grdr.org](mailto:lucie.hurtaud@grdr.org) avec pour objet : « Candidature \_ Etude sur les plateformes\_Graine de Citoyenneté ».

Elles devront comprendre **une offre technique** comprenant :

- Une note de présentation du ou des consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec les attentes de la prestation, accompagnée des CV des experts mobilisés pour la mission avec les références de travaux similaire ;
- Une note narrative de maximum 5 pages décrivant sur les bases des indications des présents TDR, la compréhension du contexte de l'étude et la méthodologie envisagée
- Une proposition de planification de la méthode.

et **une offre financière** détaillant :

- Les coûts Homme/Jour et nombre d'H/J ;
- les frais de missions (déplacements, hébergement) associés aux différents temps envisagés dans le processus de collecte des données ;
- Tout autre frais annexes jugés nécessaires.

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Points de l'offre technique	Pondération
Note de compréhension des TDR	10
Adéquation équipe de consultants avec la prestation	10
Offre financière	10



## VI. Annexes

Annexe 1 : Synthèse sur les jeunesses en Mauritanie

Annexes 2 : Lexique Graine de Citoyenneté

Annexe 3 : Plaquette de présentation Graine de Citoyenneté

